OPCF/A.I/16
20 septembre 1978
Original : ANGLAIS

FONDS INTERNATIONAL D'INDEMNISATION
POUR LES DOMMAGES DUS A LA POLLUTION
PAR LES HYDROCARBURES

ASSEMBLEE - 1ère session
Point 19 de l'ordre du jour

DATE DE LA PROCHAINE SESSION

Note du Secrétaire général de l'OMCI

1. L'Assemblée souhaitera peut-être noter que, par décision du Conseil et de l'Assemblée de l'OMCI, une semaine de réunion lui a été réservée dans le budget de l'Organisation pour 1979. Il sera donc possible à l'OMCI d'accueillir l'Assemblée du Fonds en 1979, si celle-ci en exprime le souhait.

2. A la lumière des décisions que l'Assemblée prendra sur cette question, le Secrétaire général lui soumettra, à sa première session, des propositions quant aux dates de réunion possibles.